

## Animations scolaires :



Gwenaëlle CHANTIER, notre bénévole en service civique depuis le 1er septembre 2016, a effectué l'an passé 16 animations dans plusieurs établissements scolaires (écoles, collèges, lycées et MFR) du territoire du contrat Sequana. L'objectif de ces interventions était de sensibiliser les élèves à la protection de l'eau et des milieux naturels en abordant des thèmes tels que le cycle de l'eau et sa gestion (comment remédier au gaspillage,...), le fonctionnement des cours d'eau ou encore la pollution. L'utilisation d'une maquette pédagogique et la réalisation de petits exercices comme le calcul de leur consommation d'eau aident les enfants à mieux comprendre ces problématiques.

## Diagnostic du nouveau territoire du Syndicat Mixte Sequana :

Depuis le 1er janvier 2017, le SICEC est devenu Syndicat Mixte Sequana et son périmètre s'est étendu à 126 communes (contre 49 auparavant) réparties sur les départements de la Côte d'Or, de l'Yonne et de la Haute Marne. Afin de mieux appréhender les problématiques liées à ce nouveau territoire, les techniciens de rivière du Syndicat vont procéder tout au long de l'année 2017 à un diagnostic complet des cours d'eau (végétation, débits, hydromorphologie, ouvrages hydrauliques, potentiel piscicole, dysfonctionnements existants...). Ce diagnostic sera retranscrit sous la forme de fiches, et des propositions d'actions concrètes (aménagement, entretien etc...) seront faites aux différentes communes concernées.



## Évacuation des résidus de coupe à Gevrolles et Montigny-sur-Aube :

L'épisode de gel du mois de janvier a enfin permis d'évacuer le bois coupé en octobre 2016 dans le cadre du programme d'entretien de la ripisylve mené par le Syndicat. Ces travaux ont été effectués à l'aide d'un tombereau (entreprise Boureau) et d'un porteur forestier (entreprise Renggli). Le bois évacué sera broyé et valorisé sous forme de plaquettes. Nous tenons à remercier les propriétaires pour leur patience ainsi que pour la mise à disposition des places de stockage.



## Installation de pompes à nez à Verpillières-sur-Ource :



Au début du mois de février 2017, trois pompes à nez « ou pompes de prairie » ont été installées par un de nos techniciens sur la propriété de Solange MERIC, agricultrice sur la commune de Verpillières-sur-Ource (10). Chaque pompe, munie ici d'un bol intégré pour les jeunes animaux, permet l'alimentation en eau de dix bovins. La mise en place de ce système a pour but de préserver les berges de la rivière du piétinement du bétail, les animaux ne s'abreuvant pas directement dans le lit du cours d'eau. D'autres solutions sont également possibles telles que les descentes aménagées et les passages à gué.